

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 1^{er} juin 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- VU** le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,
- VU** la convention passée avec la Commune de **SAINT ANDRÉ DE L'EURE** le 08 juin 2011,
- VU** la demande de report, exprimée par courrier en date du 23 mars 2017 par Monsieur le Maire de SAINT ANDRE DE L'EURE pour le rachat de l'ensemble immobilier cadastré section AP 171 et 181 pour une contenance totale de 4 872 m², sis 4 rue de Dreux.
- SUR** les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

D'accorder, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de **SAINT ANDRÉ DE L'EURE** (Eure), un report d'une durée d'un an sur l'échéance de rachat de l'immeuble sis 4 rue de Dreux à SAINT ANDRE DE L'EURE cadastré section **AP 171 et 181** pour une contenance totale de 4 872 m².

La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au **30 juin 2018**.

Tout dépassement de cette date d'échéance sera soumis à pénalité dès le premier jour supplémentaire jusqu'à la date de cession définitive.

Sur la période de dépassement, le taux d'actualisation applicable sera de 5 %.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

S. LECORNU

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 09 JUIN 2017
La Préfète,
pour les services régionaux
chargée du pôle "politiques publiques"

Christine GIBRAT